

**Sujet :** Ecochard Jean demande : Mouillage sur coffre à Sanary

**Date :** Thu, 8 Aug 2019 11:05:09 +0200

**De :** Jean Ecochard

Le rapport est bien fait en ce qui concerne l'impact sur les fonds marins, protection des posidonies. Par contre il est succinct et partiel en ce qui concerne la pollution atmosphérique générée, pollution très nocive pour les populations riveraines de Six Fours et Sanary.

p17et 24 la rose des vents est basée sur des observations faites entre 2000 et 2009 , il y a 10 ans ! aucuns renseignements sur les vents faibles et les entrées maritimes.

p69 l'impact de la qualité de l'air est donnée pour négligeable à modérée, en tenant compte des renseignements donnés, rien ne permet cette affirmation.

Sur le paysage nous ne pouvons être d'accord sur l'aspect positif. Que penser d'un immeuble de 10 étages au milieu de la baie !

Pourqu'oi ne pas imposer une taxe de séjour, n'est ce pas un "hôtel flottant"

Toutes ces raisons nos font donner un avis défavorable à ce projet, toutefois s'il se réalise il faudra que le Maire de Sanary établisse une charte sur le modèle de celle du Maire de Cannes pour les paquebots sur rade. Jean Ecochard Président de MART

----

Profil : autre

Nom : Ecochard

Prénom : Jean